

INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE POUR LA RENTREE 2021

Les enfants nés en 2018

seront scolarisés en PS à la rentrée 2021.

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école maternelle doivent remplir en mairie une fiche de demande d'inscription. Cette fiche permettra de rédiger le certificat d'inscription délivré par Madame le Maire.

Les inscriptions auront lieu à l'école maternelle :

Veillez prendre RDV en suivant le lien ci-après :

https://doodle.com/poll/acpxf6bru5w7p7w9?utm_source=poll&utm_medium=link

Le mardi 27/04 de 16h30 à 17h30

Le vendredi 30/04 de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h30

Le vendredi 7 mai de 13h30 à 18h30

Documents nécessaires :

- Livret de famille
- Carnet de santé ou document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite
- Certificat de radiation pour les enfants qui ont déjà été scolarisés